



Commune de Cuarnens

Juin 2026

Communications de la Municipalité

Services communaux – Horaire estival 2026

Greffes municipal et contrôle des habitants : Fermés du 29 juin au 1^{er} juillet et du 13 au 24 juillet

Bourse communale : Fermée du 29 juin au 10 juillet

L'administration communale sera ouverte uniquement sur rendez-vous durant les vacances scolaires.

Déchetterie : Fermée le samedi 18 juillet

Extinction de l'éclairage public

Afin de profiter de la plus spectaculaire pluie d'étoiles filantes, les Perséides, la Municipalité a décidé une nouvelle fois d'éteindre symboliquement son éclairage public **deux nuits, soit du 11 au 12 août et du 12 au 13 août 2026, de 22h00 à 4h00.**

Elle invite également la population et les commerces à éteindre leur éclairage extérieur. La Municipalité prie les usagers de la route d'observer la plus grande vigilance et d'adapter leur vitesse, en particulier aux abords des passages piétons.



Place de pique-nique et de pétanque



Un bel espace a été aménagé aux abords de la piste de pétanque avec notamment la pose d'un brasero. Il est libre d'accès et ne nécessite aucune réservation. Nous vous prions de laisser cet endroit propre et de repartir avec vos déchets. Le brasero n'est pas un jeu ! Merci de surveiller les enfants. Amusez-vous bien, régalez-vous et profitez !

Subvention pour la destruction de nids de frelons asiatiques

Conformément à l'arrêté du 25 mars 2026 sur la destruction des nids de frelons asiatiques (ADeFA), toute personne est tenue de procéder à la destruction des nids primaires ainsi que des nids secondaires présentant un risque sécuritaire et public dans les meilleurs délais.

Dans ce cadre, la commune octroie une subvention aux propriétaires pour la destruction des nids. Cette subvention s'élève à 50 % du coût de l'intervention, jusqu'à concurrence de CHF 250.- par nid. Quant à la destruction des nids secondaires, le canton de Vaud alloue une subvention de CHF 400.-, selon conditions. Des informations complémentaires sont disponibles sur notre site internet (Vie locale – Service à la population) ou auprès du greffe municipal.



Quand le vent s'invite, vos objets prennent la poudre d'escampette



Notre commune est régulièrement exposée au vent. Nous vous invitons à veiller à bien sécuriser les objets susceptibles de prendre leur envol : mobilier, décorations, déchets. Ces éléments peuvent non seulement causer des dégâts, mais aussi nuire à la faune et à la flore. Merci pour votre vigilance.

Vous êtes victime de violence et avez besoin d'aide ?

Qui contacter en situation de crise ?

Toute personne victime de violence en Suisse, nécessitant un soutien immédiat, peut joindre gratuitement le 142. Ses proches peuvent également appeler ce numéro. Ce numéro national offre une écoute confidentielle et un conseil professionnel, quel que soit votre lieu de résidence en Suisse.

- Gratuit et confidentiel
- Atteignable 24 heures sur 24, 7 jours sur 7
- Pour tous types de violences physiques, psychiques ou sexuelles



Le 142 intervient dans des situations de crise, lorsqu'une personne victime a besoin de conseils immédiats et lorsqu'une orientation sans délai, vers les ressources existantes, est déterminante. Attention ! Le 142 n'est pas un numéro d'urgence. **En cas de danger imminent, composez immédiatement :** Urgence police : 117

Urgence médicale (ambulance) : 144

Urgence pompiers : 118

Qui contacter en dehors des situations de crise ?

En dehors d'une situation de crise, la personne victime ou ses proches doivent contacter le Centre LAVI (<https://www.lavi-vaud.ch>) pour l'accompagnement, le conseil et le suivi des victimes de violence, notamment sur les plans juridique, psychologique et social.

Le saviez-vous ?

- L'aide du numéro 142 ou du Centre LAVI est accordée indépendamment de l'existence d'une plainte pénale.
- Il n'est pas nécessaire que l'auteur de l'infraction ait été identifié.
- Que l'acte ait été commis intentionnellement ou par négligence ne change rien à votre droit à l'aide.

Découvrez la ludothèque de la Venoge à Cossonay



Envie de partager des moments ludiques en famille ? La ludothèque de la Venoge vous accueille pour la location de jeux à Cossonay les mardis et jeudis de 17h00 à 19h00 et les mercredis de 16h00 à 18h00, hors vacances scolaires. N'hésitez pas à visiter leur site internet : www.ludothequedelavenoge.ch

Agenda

04.07.2026	Société de jeunesse, soirée cocktail
12.07.2026	Abbaye – Tirs anticipés
18 au 20.07.2026	Fête de l'Abbaye de Cuarnens
01.08.2026	Fête nationale
27.08.2026	Société de tir, tir militaire
12 et 13.09.2026	Société de tir, tir de clôture
01.10.2026	Paysannes vaudoises, Assemblée d'automne
08.10.2026	Séance du Conseil général
07.11.2026	Mise de bois
07.11.2026	Souper de Paroisse
14.11.2026	Société de jeunesse, repas de soutien
03.12.2026	Séance du Conseil général
12.12.2026	Distribution des sapins



COMMUNE DE CUARNENS

Administration communale - route de L'Isle 2 - 1148 Cuarnens

Tél. 021 864 56 96 - www.cuarnens.ch - greffe@cuarnens.ch